



CODE & EMBALLAGE

284 755 - Bidon de 20 L

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide incolore à jaune.

pH : 14

Densité : 1,11 - 1,12

Stockage : Durée de conservation : 3 ans. Stocker dans son emballage fermé. Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du gel

AGRI FOAM SURPUISSANT

DERTERGENT ALCALIN MOUSSANT.

AGRI FOAM SURPUISSANT est un détergent alcalin moussant et nettoyant des surfaces utilisable en agriculture biologique. Il possède un pouvoir mouillant et dégraissant optimal. Sa mousse active est très efficace sur les surfaces souillées et riches en matières organiques. Sa texture exceptionnel adhère aux parois verticales, visible à l'application, il facilitera votre nettoyage.

MODE D'EMPLOI

Ne pas mouiller le support avant utilisation. Appliquer la mousse de haut en bas sur les surfaces. Décaper à haute pression.

Dosage :

- 1 à 2 % en pulvérisation des surfaces (basse ou haute pression).
- 1 à 5 % en pulvérisation des surfaces avec lance à mousse selon l'encrassement du support.
- 2 % en détergence par trempage du petit matériel de 10 à 30 mn.

RINCER IMPÉRATIVEMENT A L'EAU POTABLE AVANT L'UTILISATION D'UN DESINFECTANT.

DOMAINES D'APPLICATION

S'utilise sur de nombreux supports :

- Matériel viti-vinicole : Machine à vendanger, rogneuse, effeuilleuse...
- Remise en état du matériel après traitement (Efficace sur les produits phytosanitaires).
- Elevage : Logements, matériels, transport...

PRÉCAUTIONS

S'applique avec des équipements de protection : combinaison étanche recouvrant l'ensemble du corps, des gants, des lunettes de sécurité et un masque respiratoire. Produit très alcalin : ne pas le mélanger avec des acides. L'application du produit sur certains matériaux peut provoquer leur corrosion. Ne pas utiliser sur l'aluminium. Faire un essai préalable sur les surfaces avant toute utilisation. Produit strictement professionnel.

LÉGISLATION

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents.

Peut s'appliquer sur les surfaces en contact avec les denrées alimentaires. Rinçage à l'eau potable obligatoire après traitement.

Produit utilisable en agriculture biologique en application du règlement CE 834/2007 en industries agro-alimentaires.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande au 05 56 16 40 08 pour le personnel médical et sur le site internet www.performance-hygiene.fr.

N°UFI : XUEC-E69J-M30N-P4KY.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'applications. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part. notre part.